

# Devenir acteur de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

## PUBLIC

Tout acteur impliqué dans la prise en charge de patients atteints de pathologie chronique (professionnels de santé, professionnels du secteur médico-social et patients ou aidants).

## OBJECTIFS

Cette formation de 42h permet d'acquérir les compétences en ETP définies par l'arrêté du 2 août 2010, modifié par l'arrêté du 14 janvier 2015.

Les objectifs s'appuient sur le "Référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique" de l'INPES - juin 2013.

- Clarifier ce qu'on entend par ETP.
- Développer des compétences relationnelles : écoute active, pratique du bilan éducatif partagé, convenir avec le patient d'un parcours éducatif personnalisé.
- Développer des compétences pédagogiques pour concevoir et animer des séances éducatives.
- Développer des compétences d'évaluation de parcours et d'activités éducatives.
- Initier une réflexion sur les modalités de mise en œuvre de pratiques éducatives au sein de son environnement professionnel.

## INTERVENANTS

Equipe de l'UTEP (Unité Transversale d'Education Thérapeutique du Patient) de l'Isère, professionnels de santé, psychologue et patients formateurs.

## LIEU DE FORMATION

CHU GRENOBLE ALPES

**DUREE** : 6 journées (3x2 jours)

**GROUPE** : 16 personnes

## DATES :

**Session 1** : 23 -24 Janvier, 20 -21 Février, 20- 21 mars 2025

**Session 2** : 17 et 18 avril, 22 et 23 mai, 26 et 27 juin 2025

**Session 3** : 11 et 12 septembre ,9 et 10 Octobre, 6 et 7 Novembre 2025

## DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques

Démarche pédagogique participative faisant appel à l'expérience de chacun : animateurs et participants. Analyses de vidéos, témoignages de patients, retour d'expérience de soignants.

Recours à des techniques pédagogiques variées pouvant être utilisées également dans le champ de l'éducation des patients.

## ETAPE D'EVALUATION :

Participation aux 6 journées (42h).

Réalisation d'un Bilan Educatif Partagé et Conception d'une séance éducative.

Une attestation est délivrée après la formation

## Inscriptions

Auprès de Céline BOUCHER du service de formation continue, à partir de janvier 2025.

[cboucher@chu-grenoble](mailto:cboucher@chu-grenoble)